- Par crainte d'un vol possible, le pape a décidé de déposer dans le Trésor du Vatican la riche couronne d'une valeur de 30,000 piastres, qui a été exécutée par la contribution de tout le monde catholique et que lui-même déposa solennellement sur la tête de la Madone, à Saint-Pierre, à l'occasion du 50e anniversaire de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception. Elle sera remplacée par une couronne en facsimilé, avec des pierres en imitation.
- Les Actes du Congrès Marial sont sous presse et paraîtront sous peu. Ils formeront un gros volume illustré, divisé en trois parties, contenant la préparation du congrès, les discours lus en assemblées générales, les résumés ou procès verbaux des travaux des sections, le récit de l'audience pontificale, une brève notice sur les autres congrès, des appréciations de la presse, la liste de tous les travaux envoyés au congrès et approuvés par le comité de révision, etc.
- Un décret du 11 août fixe les règles que devront suivre les éditeurs de chant liturgique et les ordinaires qui doivent approuver les recueils qui se publieront.
- Les travaux de reconstruction du Campanile de Venise ont atteint le niveau de la place Saint-Marc. Il est à croire que rien ne les entravera désormais; que la Loggetta, dont tous les débris ont été retrouvés et précleusement recueillis, sera exactement reconstituée et que, sans trop de retard, le Campanile du xxe siècle, image fidèle de celui du xive, dominera de nouveau, du haut de ses 300 pieds, la glorieuse basilique vénitienne et la superbe place pavée de marbre, que le monde entier admire et envie à Venize la belle.